

	Public concerné	Pré-requis	Objectifs	Type de validation	Durée de la formation
PSC (Prévention et Secours Civiques)	Tout public de plus de 10 ans.	Avoir 10ans le jour de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Devenir le premier maillon de la chaîne des secours, c'est-à-dire savoir donner l'alerte et exécuter correctement les gestes de premiers secours. • De vous protéger, protéger la victime et les témoins. • D'identifier les différentes situations et 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue, livret de certification fédérale. • Validation d'un cas concret. 	7 heures
PSE1 (Premiers Secours en Equipe niveau 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne de plus de 16 ans désirant avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile. • Entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention. • Personne désirant passer les diplômes BNSSA, BPJEPS AAN ou BE SURF. 	Avoir 16 ans le 1er jour de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes. • D'agir seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue, livret de certification fédérale et cas concrets. • Validation sur décision des formateurs suite au bilan de l'ensemble des résultats obtenus. 	35 heures
PSE2 (Premiers Secours en Equipe niveau 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne de plus de 16 ans désirant avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile. • Entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention. • Personne désirant passer les diplômes BNSSA, BPJEPS AAN ou BE SURF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 16 ans le 1er jour de la formation • Être titulaire du certificat de compétences de PSE1 et si nécessaire à jour de sa formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, • D'agir seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue, livret de certification fédérale et cas concrets. • Validation sur décision des formateurs suite au bilan de l'ensemble des résultats obtenus. • Peut être proposé une journée de rattrapage. 	29 heures
Formation continue (Recyclage) PSE1 et PSE2	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes titulaires du PSE1 uniquement ou du PSE1 et du PSE2 souhaitant continuer d'utiliser ce/ces diplômes. • Le recyclage est obligatoire tous les ans. 	Avoir son diplôme PSE1 /2 de moins de 1 an.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ; • Actualisation et perfectionnement de ces connaissances ; • Acquisition de nouvelles techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation sur : La réalisation des techniques revues et préalablement enseignées ; l'acquisition des nouvelles techniques et connaissances. • Validation sur décision des formateurs suite au bilan de l'ensemble des résultats obtenus. • Peut être proposé une journée de rattrapage. 	6 heures

GQS (Gestes Qui Sauvent)	Tout public de plus de 10 ans.	Avoir 10ans le jour de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> • D'assurer la protection immédiate de vous-mêmes, de la victime et des témoins • De donner l'alerte • De prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés pour éviter l'aggravation de l'état de la victime et selon son état. • Le programme est défini par le référentiel fédéral. 	La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères d'évaluation.	2 heures
SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	Personnel en entreprise	Avoir 18 ans le 1er jour de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir face à une situation d'accident du travail en réalisant une protection adaptée, les gestes de secours appropriés après un examen de la victime, et d'alerter ou de faire alerter • Mettre en application vos compétences de SST pour être acteur de la prévention des risques professionnels dans votre entreprise. 	Evaluation en continu à l'aide d'une grille nationale définie par l'INRS.	14 heures
BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)	Toute personne de plus de 16 ans souhaitant assurer la surveillance des baignades.	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 17 ans le jour de l'examen (18 ans pour exercer ou émancipation) • Être titulaire du PSE 1 de moins de 1 an à la date de l'examen ou à jour de son recyclage, • Être reconnu apte médicalement • Avoir satisfait aux tests nage d'entrée en formation : - 100 m deux nages (une dorsale et une ventrale) en moins de 1'55, - 50 m décomposé en 25m crawl et 25m mannequin - 100 m roland (12,5m apnée/ 12,5m crawl) 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller avec vigilance les zones de baignades de votre responsabilité. • Faire respecter les consignes et interdictions aux baigneurs. • Connaître et prévenir les accidents grâce à l'affichage, la connaissance des comportements des utilisateurs. • Savoir porter assistance aux victimes d'accidents de baignade sans mettre en danger votre vie ou celle des autres. • Participer à l'action des postes de secours. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen final est organisé par l'association en présence des autorités administratives. • L'apprenant fait aussi l'objet d'une évaluation en continu à l'aide d'un livret de certification fédéral. • 4 épreuves à valider obligatoirement : - QCM (au moins 30 bonnes réponses sur 40). - 100m sans matériel avec apnées et remorquage. - 200m avec palmes, masque et tuba comprenant nage et remorquage. - Sauvetage d'une victime et gestes de secours. 	30h de pratique (natation, techniques de sauvetage) et 7h de réglementation

<p>Formation continue (Recyclage) BNSSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> Personnes souhaitant maintenir et actualiser leur Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique BNSSA. Recyclage quinquenal. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir son diplôme BNSSA initial Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage Être titulaire de l'attestation de formation continue PSE1 ou 2 (à jour de son recyclage annuel). 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la formation continue du diplôme correspondant. Programme défini par le référentiel fédéral et les recommandations ministérielles. 	<ul style="list-style-type: none"> L'examen final est organisé par l'association en présence des autorités administratives. L'apprenant fait aussi l'objet d'une évaluation en continu à l'aide d'un livret de certification fédéral. 2 épreuves à valider obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> 100m sans matériel avec apnées et remorquage. Sauvetage d'une victime et gestes de secours. 	<p>4 heures</p>
<p>BSB (Brevet de Surveillant de Baignade)</p>	<p>Personnes souhaitant encadrer la baignade des mineurs dans le cadre des accueils collectifs de mineurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avoir 17 ans le jour de l'examen BSB (18 ans pour exercer). Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage. Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation. Être titulaire du PSC1 ou SST de moins de 2 ans, ou de l'attestation de formation continue de moins de 2 ans de ces diplômes, ou passer le PSC1 dans le cadre de la 	<p>A l'issue de l'obtention du brevet de surveillant de baignade, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir les risques de noyades dans les différentes situations identifiées Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires Organiser les baignades des mineurs en collaboration avec l'équipe d'animation Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés Vous serez titulaire du PSC1. 	<ul style="list-style-type: none"> L'examen final est organisé par l'association en présence des autorités administratives. L'apprenant fait aussi l'objet d'une évaluation en continu à l'aide d'un livret de certification fédéral. Validation du PSC1. 5 épreuves à valider obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> Lancer de ballon 50m mannequin 200m nage libre avec obstacles. QCM, obtenir 15 bonnes réponses sur 20 questions. Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés. 	<ul style="list-style-type: none"> 23 heures hors PSC1 30 heures avec PSC1
<p>Formation continue (Recyclage) BSB</p>	<p>Personnes souhaitant maintenir et actualiser leur brevet de surveillant de baignade à destination des mineurs dans le cadre des accueils collectifs de mineurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avoir son diplôme initial de BSB datant de 5 ans au plus. Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage. Être titulaire de l'attestation de formation continue PSC1 ou SST de moins de 2 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la formation continue du diplôme correspondant. Programme défini par le référentiel fédéral et les recommandations ministérielles. 	<ul style="list-style-type: none"> L'examen final est organisé par l'association. L'apprenant fait aussi l'objet d'une évaluation en continu à l'aide d'un livret de certification. 4 épreuves à valider obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> 50m sauvetage mannequin 200m avec franchissement d'obstacles Soins de première urgence aux accidentés et noyés Epreuve pratique de secourisme (recyclage du PSC1). 	<p>7 heures</p>